

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BARBENTANE (13)



4d. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Dates :

PLU approuvé par DCM du 25/02/2020
Révision générale du PLU prescrite par DCM du 25/02/2020
Débat sur les orientations générales du PADD le ...
PLU arrêté par DCM du
PLU approuvé par DCM du ...

*DCM : Délibération du Conseil Municipal
PLU : Plan Local d'Urbanisme*

DOCUMENT DE CONCERTATION DU 23/09/2024



POULAIN URBANISME CONSEIL

78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

4d. Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Localisation	Caractéristiques	Bénéficiaire
1	Voie à créer pour la maintenance de la roubine et pour du cheminement doux	Parcelles AZ 229, 337, 338, 232 et 233	Largeur de 3,5 m 644 m ²	Commune
2a et 2b	Elargissement du chemin de la Fissarde	Parcelles contigues au nord du chemin de la Fissarde	Largeur de 10 m (existant + élargissement)	Commune
3	Elargissement de la traverse de Castel Mouisson	Parcelles contigues au nord du chemin de Castel Mouisson	Largeur de 10 m (existant + élargissement)	Commune
4	Elargissement du chemin Sous Les Roches	Parcelles BW 79, 80, 82 et 85	316 m ²	Commune
5	Espace public et/ou aire de stationnement paysager en lien avec le parc du château	Parcelle AT 9	3 562 m ²	Commune
6	Espace public et/ou aire de stationnement paysager	Parcelles AT 11 et 12	1 439 m ²	Commune
7	Elargissement du chemin de Saint Pierre	Parcelles AT 1, 2, 4, 5 et 8	Largeur de 2 m	Commune
8	Elargissement du chemin du Pigeonnier	Parcelles AT 30 et AR 99	Largeur de 2 m	Commune
9	Opération de logements mixtes (dont 35% de LLS)	Parcelles AT 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63 et 99	2,20 ha	Commune
10	Voie de liaison entre Ramière et la RD 35	Parcelles AT 166p, 167p, 168p et 200p	10 m de largeur	Commune
11	Création d'une aire de stationnement paysager	Parcelles AD 117, 118 et 119	5 204 m ²	Commune
12	Création de l'éco-pôle de la Gare	Parcelles BY 36 à 55, 59 à 82, 108 à 111	12,96 ha	Terres de Provence Agglomération
13	Préservation de la chapelle de Bagalance et ses abords	Parcelles E 862 et E 863	2 712 m ²	Commune

